Mairie de Gourbit

Août 2013

Tél :05 61 05 16 14
Fax :05 61 65 61 49
Email : commune.gourbit@wanadoo.fr
Site internet :www.monclocher.com ou www.gourbit.a3w.fr

Bulletin municipal

N° 25

EDITO

Chers Concitoyens,

L'année 2013 nous a gratifié d'un hiver digne du temps passé!
D'abondantes chutes de neige sur une longue période ont considérablement gêné nos habitudes et alourdi sérieusement les charges de chauffage pour nous tous.
Durant cette période, nous nous sommes efforcés de rendre nos routes et chemins praticables malgré les difficultés rencontrées pour stocker la neige déplacée par le chasse-neige. Dans cet exercice, nous avons provoqué quelques gênes personnelles auxquelles tant l'employé municipal que les élus ont porté remède.
Ces efforts ont été reconnus et nous remercions ici, toutes celles et ceux qui nous ont témoigné leur satisfaction surtout les plus anciens à qui cet hiver a rappelé l'époque où leurs parents leur ouvraient la route à la pelle pour aller à l'école et qui restaient bloqués chez eux ne pouvant compter que sur eux-mêmes.
Pour l'infime partie des villageois mécontents, nous les prions de nous excuser des imperfections qui ont pu apparaître au cours de nos nombreuses interventions, et nous les assurons de notre volonté de toujours mieux faire.

L'été, étant enfin arrivé, le Conseil Municipal souhaite à toutes et à tous, de bonnes vacances détendues et ensoleillées.

Le Maire

Francis Teychenné

Une cuisine de terroir, à Gourbit,

Imprimerie ASTRE
1001copies@orange.fr

NECROLOGIE

Le décès brutal de Daniel Aynié nous a surpris et fortement peiné.

Daniel venait tout juste de faire valoir son droit à la retraite et de prendre toute disposition pour qu'elle s'écoule tranquille et heureuse. Hélas le sort en a décidé tout autrement nous privant de son amicale présence.

Cheminot, Daniel a fidèlement servi la SNCF. Homme de conviction, il a de tout temps affirmé son engagement syndical et politique.

Sa bonhomie reflétait en fait un cœur généreux et serviable.

Ses cendres reposent désormais au cimetière du village qu'il aimait particulièrement.

A ses enfants Alexandre et Marjorie, sa famille, son amie Isabelle, à tous, parents alliés et amis qui l'ont bien connu, le Conseil Municipal adresse ses amicales et sincères condoléances.

Grace à de vieux documents d'anciens registres paroissiaux offerts à la commune par une généreuse donatrice, il nous est aujourd'hui possible de remonter jusqu'en l'an **1664**, et ainsi découvrir les noms des habitants peuplant le village à cette époque.

Les noms sont souvent couplés aux surnoms sous diverses orthographes.

Aujourd'hui, nous vous livrons quelques noms de familles.

De 1664 à 1700

EYCHENIE - CABIBEL - BULHES - LAGUERRE - GALY - GOUELHE - PRAT - ESTEBE - ROUZOUL - BUILHES - OUEILHE - CONTE - ROUSSE - ROUSAULT - BUSQUA - GALLY - NIGOUL - VIDAL - FOURNIER - GARDES - VILLE - CLASTRE - ENTERRIEU - DELVIEUX - BILE - BUSCA…..

Nous avons profité des travaux de voirie entrepris dans le village pour boucher la grande majorité des trous du chemin du Cardet.

P.P.I

Sous l'initiative et la responsabilité du Syndicat des Eaux du Soudour, il a été procédé à la préparation de la mise en place des périmètres de protection immédiats de nos sources de captage. Les opérations de bornage ont été confiées à la Société RIVERE - BOSCARIOL géomètres experts. Ainsi, les terrains et sources de la **Bourrière**, des **Eychartous** et de **Giraoutou** seront protégées selon la règlementation en vigueur et les directives du Professeur MANGIN hydrogéologue et seront mis à la disposition de l'exploitant, au travers d'une convention.

BUDGET PRIMITIF 2013. Répartition

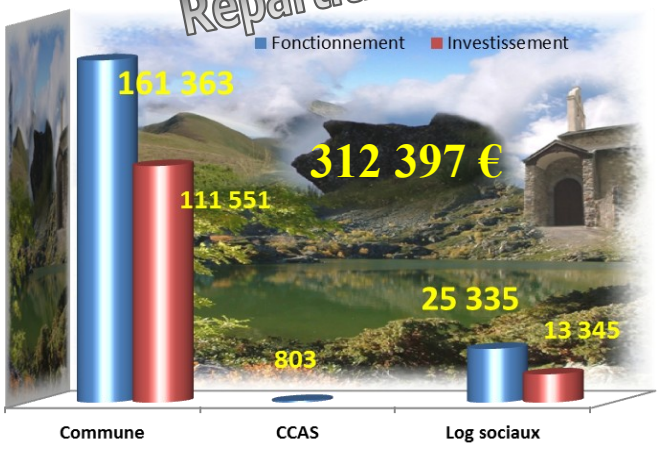

Réunion du Conseil Municipal le 23 mars 2013
Vote des Budgets primitifs 2013

Il est rappelé que les budgets primitifs sont votés en équilibre recettes/dépenses.

Approbation des comptes de gestion

Les comptes de gestion 2012 présentés par notre trésorier de Tarascon, Monsieur MALATERRE sont examinés. N'appelant aucune observation, ils sont approuvés à l'unanimité.

Approbation des comptes administratifs

Les comptes administratifs 2012 sont présentés par le 1er adjoint, Bernard DEFFARGES et sont adoptés à l'unanimité.

Clôture budget Moulin

Monsieur le Maire explique au Conseil que les travaux étant définitivement terminés, ce budget n'a plus lieu d'être. Adopté à l'unanimité.

Le conseil constate et regrette l'absence d'assistance sur un sujet aussi important.

Le 20 janvier 2013, en ce tout début d'année , et comme de tradition, les Gourbitoises et Gourbitois, se sont rassemblés pour fêter les Rois.
40 convives occupaient la salle des fêtes.
Galettes et coques, étaient offertes par Martine et Jean-Jacques Roujas que nous remercions encore pour leur générosité et la qualité de leur fabrication.

Nouvelle journée citoyenne..

Samedi 17 août prochain…

Se déroulera la journée citoyenne. Cette année encore, nous continuerons de dégager la perspective du Pujal et en améliorer l'accès.
Les équipes seront constituées. L'une d'entre-elle sera affectée à la remise en état du chemin.
Les volontaires doivent s'inscrire auprès de la Mairie ou des Conseillers. Dans la mesure du possible, veuillez vous munir d'outils genre tronçonneuse, débroussailleuse, hachette pioches et pelles etc….
Après l'effort, le réconfort :
Apéritifs et grillades seront servis aux participants.

Effacement des réseaux d'éclairage public

La commune poursuit son programme d'embellissement du réseau d'éclairage public en procédant à l'effacement des lignes aériennes montées sur pylône entre la place du village et les Gours.
Sept poteaux sont enlevés ainsi que les câbles qu'ils supportaient.
Les anciens points d'éclairage ont été remplacés par des lanternes posées sur façades identiques à celles existantes, créant ainsi une bonne harmonie.
Les nouvelles lampes sont plus économes en énergie que les éclairages néons retirés.
Cette opération est conduite par le Syndicat Electrifié de l'Ariège (SDCEA), qui a réservé une enveloppe de 35.000€ à notre commune.
Reste à notre charge, 5 lanternes et 1 candélabre d'éclairage public, pour un montant de 4.000€. Ce montant fait l'objet d'un remboursement au SDCEA réparti sur une durée de 10 ans. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, s'est prononcé favorable à la réalisation de ces travaux .

Atelier "Découverte du Yoga"

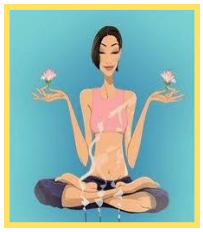

A GOURBIT

Du 17 juillet au 28 Août,
Le Mercredi de 18 h à 19 h
Salle des fêtes.

Gratuit et réservé aux résidents du village.
(12 personnes maximum)
Proposé et animé par
Véronique SANGOUARD
Al Ressès
05 61 05 95 05
Ou
veronique.sangouard@orange.fr
(en période de vacances scolaires)

Pêche au gros ?

Une belle pièce sortie de l'Ariège par Jérôme DEDIEU, aux environs de Mercus. 82 cm, 6 kg. Qui dit mieux ?

Départ - Arrivée

Après presque 3 années passées au village, Jacky et Monique LARZABAL ont décidé de continuer leur retraite , quelque part dans le Médoc. Nous garderons un bon souvenir de leur passage et leur souhaitons bonne santé et longue vie au pays des grands vins.

Bienvenue à Madame Eve BRAU qui occupe aujourd'hui le logement libéré de l'immeuble Jean Laguerre.

Après avis du **RTM** (Restauration des Travaux en Montagne, service spécialisé de l'ONF), compétent notamment dans le domaine de traitement de fracture des roches, l'entrée de la route forestière a fait l'objet d'une purge de blocs et roches instables. Cet emplacement situé sur le territoire de la montagne indivis, présentait un danger évident pour les piétons et véhicules à proximité de la benne d'encombrants.
Ces travaux permettent de stabiliser la paroi rocheuse pour quelques années encore.

Chemin de Taychounières

ENROCHEMENT DU MUR DE SOUTENEMENT

C'est la SARL CUMINETTI, la moins disante pour laquelle le Conseil Municipal s'est prononcé, pour un montant de 27 621.00€ HT. Les travaux ont été entrepris et terminés sur le mois de juin.
Démolition, reconstruction, renforcement du mur de soutènement, réfection de la voirie , ont fait l'objet de travaux indispensables.

Travaux à venir....

TRAVAUX DE GOUDRONNAGE

Après le lancement des appels d'offres, quatre entreprises se sont positionnées. Le mercredi 17 juillet dernier, le Conseil Municipal a retenu la proposition de l'entreprise CAZAL, pour procéder au goudronnage d'une partie des artères et rues communales.

Les travaux seront exécutés dans la période septembre –octobre:

- Les parties à goudronner sont la section de la rue des Gours au bas de la montée de l'église et la maison Claustre.
- La partie comprise entre le monument aux morts et les maisons Beyne—Colomés.
- La partie de route entre le PR6 et le garage Malacamp et départ du chemin de la Freyte à l'entrée du cimetière
- Le chemin de Taychounière en amont des travaux d'enrochement jusqu'au croisement du chemin du chalet Ruiz et du chemin d'Artax.
- Mise en charge en revêtement grave 0/20 de la place des Gours.